RÉUNION D'ÉTUDES ALGÉRIENNES

LE BACH AG'A MOKRANI

ET LES CAUSES

DE

L'INSURRECTION INDIGÈNE DE 1871

PAR

ERNEST MERCIER

(Extrait du *Bulletin de la Réunion d'Etudes Algériennes.*)

PARIS

12, GALERIE D'ORLÉANS, 12

(PALAIS-ROYAL)

LE BACH AG'A MOKRANI

ET LES CAUSES DE L'INSURRECTION INDIGÈNE DE 1871

LA VÉRITÉ ET LA LÉGENDE

L'insurrection indigène de 1871 s'est produite, en Algérie, dans des conditions particulièrement complexes, ouvrant la porte aux appréciations les plus contradictoires. Elle a éclaté au moment où la France épuisée venait de se soumettre à ses vainqueurs allemands, et pour comble de malheur, allait être obligée de reconstituer ses forces afin de lutter contre la révolte des communalistes parisiens. De plus, elle avait été précédée par une période de dix années de luttes ardentes entre le parti des bureaux arabes et celui des colons, autrement dit des Français algériens. Naturellement l'esprit de parti, dans un sens et dans l'autre, chercha à rendre ses adversaires responsables de cette dangereuse insurrection et trouva dans les incidents qui s'y rapportaient la justification de ses accusations.

En résumé, les ennemis du régime militaire soutinrent que cette révolte avait été préparée et encouragée par les officiers

des Bureaux arabes et ceux-ci accusèrent les colons et les membres de la délégation de Tours, agissant sous leur inspiration, d'avoir poussé les indigènes à la rébellion, les premiers par leurs violences contre l'autorité locale, les seconds, par la promulgation des mesures législatives les plus fâcheuses.

Je me garderai d'exposer ici ce triste procès ; mais j'essaierai d'en rappeler la dernière phase, sous la forme la plus succincte :

Après l'essai prématuré, incohérent (en 1858) d'un système de gouvernement civil de l'Algérie, rattaché à un ministère spécial, l'empereur rétablit le régime exclusivement militaire, à la fin de 1861. Ce fut une belle revanche pour les bureaux arabes envers lesquels on avait été réellement injuste. Mais au lieu de profiter de la leçon, ils voulurent pousser la réaction à ses dernières limites, reconstituer l'organisation des indigènes selon la formule turque en l'aggravant, réduire à rien le domaine de la colonisation et du droit commun et rester les maîtres d'une sorte de « royaume arabe » avec de grands chefs indigènes comme auxiliaires apparents, mais plutôt maîtres réels. De ce fait, ils se placèrent en adversaires de la colonisation, c'est-à-dire de l'extension de l'occupation française en Algérie.

La révolte de Ben Azz-ed-Dine dans la Kabilie orientale (1864-65) ; et celle, beaucoup plus grande, des fils de Si Hamza, qui embrasa toute la ligne des Hauts-Plateaux de la frontière du Maroc à l'Aurès et mit un instant en péril notre occupation, furent un fâcheux commentaire de la restauration du règne des grands chefs. Peu après, l'épouvantable famine de 1867-68, sévissait avec la plus grande violence dans les territoires militaires et détruisait en partie ces populations que l'on avait tenues à l'abri de tout contact avec les colons. Pendant ce temps, les indigènes des territoires civils supportaient sans trop de peine la crise et les débris des tribus militaires venaient s'y réfugier.

L'essai de rétablissement du royaume arabe en fut tué du coup ; puis eut lieu l'enquête Le Hon qui aboutit au vote du corps législatif du 9 mars 1870, décidant en principe l'abolition du régime militaire et l'installation d'un gouvernement autonome. C'était la fin du règne des bureaux arabes et des grands chefs indigènes ; mais la guerre ne tarda pas à éclater et ils restèrent en place bien que diminués moralement, suspects aux colons et irrités de la situation fausse où ils se trouvaient.

Telles furent les causes qui mirent en opposition les officiers des bureaux arabes et les Français d'Algérie ; les malheurs de la patrie et les déplorables effets de la révolte indigène ne firent qu'augmenter les violences et les injustices des deux partis.

Les premiers documents produits sur l'insurrection de 1871 se ressentent beaucoup trop de cette disposition d'esprit et de ces préventions. Cependant, les travaux qui parurent plus tard eurent presque tous pour auteurs d'anciens officiers des bureaux arabes ; ils présentèrent les faits sous un jour particulier

et finirent par faire prévaloir une véritable légende : l'insurrection de 1871 a été provoquée par les violences des colons et les mesures législatives de la délégation de Tours; Mokrani a été poussé à bout par les injustices dont on l'a abreuvé et il a agi avec la loyauté d'un gentilhomme d'autrefois.

En 1891 parut une histoire complète de cette insurrection, par M. Rinn, conseiller du gouvernement, ancien officier des bureaux arabes (1). C'est un ouvrage sérieux, donnant des renseignements puisés aux sources officielles et dans lequel l'auteur s'efforce de présenter le rôle de chacun, sans pour ainsi dire faire connaître son opinion. Les reproches faits aux Algériens sont reproduits, et si les actes compromettants de Mokrani ne sont pas dissimulés, les motifs plus ou moins réels, plus ou moins exacts d'atténuation à sa faute sont complaisamment exposés, sans contrôle ni appréciation. C'est une manière spécieuse de propager la légende, sans la défendre ouvertement.

Très souvent, pour ne pas dire toujours, l'histoire commence comme une sorte de roman inventé par les contemporains sous l'influence des passions de l'époque; puis le temps fait son œuvre et peu à peu la vérité reprend ses droits. Mais les légendes sont souvent tenaces et il est bon de ne pas les laisser s'enraciner trop profondément. Depuis bientôt trente ans la révision se fait attendre; plus d'une fois j'ai eu l'idée d'en poser les jalons; mais les entreprises de ce genre sont assez ingrates et j'espérais que d'autres pouvaient mieux que moi le faire. Un historien surtout me paraissait qualifié pour cela : j'ai nommé M. le colonel Robin, auquel nous devons de si remarquables travaux sur les guerres de la Kabilie et qui a si bien mis en lumière les personnages importants de cette période.,...

Quelle n'a pas été ma stupéfaction en lisant l'article qu'il vient de publier (2) sous le titre : « Les morts de Mokrani ». Loin de rectifier les faits, le colonel Robin réédite la légende des premiers jours, sans rien changer et en prenant à son compte toutes les allégations qu'elle comporte. D'un autre, cela aurait moins d'importance, mais venant d'un historien de sa valeur cette réédition sans correction, après trente ans écoulés, est inacceptable.

Voilà pourquoi je juge indispensable d'en appeler et de soumettre le procès à l'opinion et si quelqu'un est surpris de se poser en adversaire de l'honorable colonel Robin, c'est bien moi.

Sic facta voluere!

Ernest Mercier.

Constantine, le 19 août 1900.

---

(1) Un gros volume in-8° édité par Jourdan, à Alger.

(2) Dans les mémoires de l'Académie de Nîmes, t. XXII, ann. 1899.
Ces articles viennent de paraître en un volume édité chez Charles-Lavauzelle, Boulevard Saint-Germain, 118, Paris.

I

INANITÉ DES REPROCHES FAITS AUX ALGÉRIENS COMME AUTEURS INDIRECTS DE LA RÉVOLTE.

Les auteurs de la légende prétendent que les violences qui se produisirent dans certaines villes à l'annonce de la chute de l'empire, le mépris affiché contre les officiers des affaires arabes, l'expulsion brutale du général Valsin Esterhazy par les exaltés d'Alger, et l'anarchie à laquelle l'Algérie fut en proie, eurent un effet considérable sur la population indigène, provoquèrent son indignation et la disposèrent à la révolte. Ils ajoutent que si les colons réclamèrent le départ des troupes, c'était uniquement pour se livrer plus facilement au désordre et qu'ils refusèrent, pour le même motif, de recevoir les officiers renvoyés par les Allemands, après avoir signé l'engagement de ne plus les combattre.

Examinons de près ces allégations et rétablissons les faits.

Nos premiers désastres de 1870, puis celui de Sedan, avec la capitulation d'une armée de 100.000 hommes, furent douloureusement ressentis par les Algériens. Comme beaucoup d'autres, ils crurent que l'avénement de la République serait le salut de la patrie. Dans quelques grandes villes, la populace se livra à des manifestations bruyantes contre le régime déchu. Cela n'eut-il pas lieu également en France ?

L'expulsion du général Esterhazy par les Algériens, le 28 octobre, fut certainement regrettable, comme le sont les actes de violence révolutionnaire ; mais il faut reconnaître, qu'étant donné l'état des esprits, on avait eu grand tort de nommer gouverneur un officier considéré comme un des chefs du parti des bureaux arabes. Un gouvernement avisé ne heurte pas ainsi l'opinion publique dans un pareil moment. La meilleure preuve qu'on n'en voulait pas à l'armée, mais à un adversaire de l'extension française, c'est que le général Lallemant, qui le remplaça. fut accueilli avec déférence et qu'il exerça ses fonctions en toute sécurité. Enfin, il est injuste de rendre toute l'Algérie responsable d'un fait dont sa capitale a été le théâtre ; on abuse vraiment trop de ce procédé.

Abstraction faite de quelques cas spéciaux et de certaines démonstrations violentes à l'annonce de nouvelles telles que la capitulation de Metz et d'une armée de 170.000 hommes, peut-on dire que l'Algérie fut en proie à l'anarchie ? Evidemment non. Et pourtant, l'autorité manquait de représentants ; pourquoi n'envoyait-on pas un gouverneur ou un commissaire sur lequel les préfets, isolés dans leurs provinces, séparés de la France, eussent pu s'appuyer ? Cet abandon motiva la tentative de M. Vuillermoz à Alger ; il avait peut-être un but d'ambition personnelle, mais il pouvait soutenir qu'il cherchait

justement à préserver le pays de l'anarchie. Du reste son appel ne trouva aucun écho dans le pays.

Prétendre que les quelques violences dont Alger a été le théâtre ont eu une répercussion dans la masse de la population indigène ne peut être soutenu sérieusement en Algérie; c'est une allégation pour l'exportation. A peine les musulmans de la ville ont-ils pu en être frappés, mais les citadins d'Alger n'ont que de vagues rapports avec les indigènes du voisinage et encore bien moins avec ceux des provinces d'Alger et d'Oran. Ce sont les colons qui apprennent les nouvelles aux Arabes *en les questionnant*. Et puis, ce sont choses de Français, qu'ils renoncent à comprendre et qu'ils oublient vite.

Dans l'affaire Esterhazy, les officiers ont été profondément blessés qu'on osât traiter ainsi un général; ils en furent humiliés dans leurs sentiments de soldats. S'il se fût agi d'un fonctionnaire civil auraient-ils été à ce point scandalisés? Voilà pourquoi nos écrivains militaires ont tant insisté sur cette affaire, qui les a touchés à un double titre. Quant à prétendre que la masse de nos indigènes en a ressenti une impression quelconque, cela n'est pas soutenable. Ces braves gens ne l'ont pas su pour la plupart et ils n'ont pas l'habitude de juger des faits se passant loin d'eux et dont ils entendent vaguement parler. Le domaine de l'abstraction leur est absolument fermé et le koran leur enseigne de ne pas prendre à leur compte le fardeau d'autrui.

L'anarchie dont parlent ces écrivains se résumait à des violences de club ou de presse et à quelques bruyantes manifestations de la rue ; mais nulle part l'action de l'autorité publique ne fut supprimée : les tribunaux continuèrent à siéger, les administrations à faire leur besogne, les affaires de toute nature à suivre leurs cours et les citoyens à payer leurs impôts et à répondre aux appels pour le dur service de la milice. Dans les conditions d'abandon où se trouvait le pays et avec l'incertitude causée par les décisions du Corps législatif, en mars précédent, il est surprenant que l'anarchie n'eût pas été plus réelle, plus profonde. En tout cas les indigènes de l'intérieur ne pouvaient s'en apercevoir et si, réellement, ils en ont eu la notion, c'est qu'elle leur a été inculquée par leurs chefs.

Du reste, si cette assertion reposait sur le moindre fondement de vérité, il faudrait admettre que le désordre des villes aurait réagi d'abord sur les populations les plus voisines. Or, nous verrons les troubles éclater dans les régions les plus éloignées des centres européens.

Jusqu'à présent nous n'avons été en présence que d'assertions contestables et en opposition avec les faits. Arrivons à un reproche d'un caractère particulièrement odieux contre lequel nous ne saurions trop protester.

En demandant le départ de toutes les forces appartenant à

l'armée régulière, les Algériens n'ont eu en vue que l'intérêt de la Patrie ; c'est par un sentiment d'abnégation réelle qu'ils ont dit : « nous nous défendrons comme nous pourrons, nous-mêmes ! » et la meilleure preuve c'est qu'ils ont organisé des corps de volontaires où sont entrés les jeunes hommes les plus vigoureux et les plus hardis, et qu'ils les ont envoyés en France.

Dire qu'ils voulaient éloigner l'armée pour rester maîtres du terrain et se livrer à l'anarchie, est une infamie. Et après tout, ils avaient raison et se seraient défendus eux-mêmes, — comme ils l'ont fait dans tous les postes assiégés par les rebelles, — et cela d'autant mieux que l'insurrection générale n'aurait pas éclaté, si les chefs qui étaient chargés de l'empêcher ne l'avaient fomentée et organisée eux-mêmes. Voilà ce qu'il faut qu'on sache puisqu'on persiste à employer de tels procédés !

Il s'était créé, un peu partout, des « Comités de défense », chargés de recueillir des volontaires et des ressources ; de rechercher tout ce qui pourrait être utile au pays en danger ; de stimuler le zèle des agents spéciaux et aussi de donner la chasse à ces habiles qui savent si bien prendre la tangente à l'heure du danger et qu'on appelle des « embusqués ». Beaucoup les trouvèrent indiscrets, notamment les officiers des bureaux arabes dont on demandait le renvoi à leurs corps, en ne laissant qu'un adjoint par localité. C'était peut-être blessant pour des hommes qui ne refusaient pas de combattre, et dans bien des cas les comités firent plus de bruit que de besogne ; mais il est certain qu'ils envoyèrent en France un nombre respectable de compagnies, et que les volontaires algériens qu'on sut employer firent très bonne figure sur la Loire et dans l'Est ; ils versèrent généreusement leur sang et cela devrait contrebalancer quelques blessures d'amour-propre, quelques injustices personnelles.

Passons à l'affaire des officiers « capitulés » Il faut se reporter à l'année terrible pour se rappeler l'effet produit sur des esprits surexcités par nos malheurs, en apprenant des capitulations d'armées entières ; cela ne s'était jamais vu ; on ne pouvait le comprendre et le sentiment public éprouvait une répulsion invincible pour ces hommes livrés à l'ennemi par la capitulation de leurs chefs et rendus à la liberté par une capitulation particulière, contraire aux règles et à la tradition militaires. Quelle force morale ou effective apportait cette poignée d'officiers diminués et désorientés ? On les a renvoyés et à coup sûr le préjudice qui a pu en résulter est bien mince. Là encore on voit poindre les rancœurs de l'officier humilié, par esprit de corps.

Examinons, maintenant, l'effet que les mesures législatives édictées par la délégation du gouvernement de la défense nationale a pu avoir sur la révolte indigène.

La plus importante et la plus fâcheuse, à tous les points de vue, fut le décret du 24 octobre, naturalisant en bloc les Israélites algériens. Sur ce point, tout le monde est d'accord ; la

protestation fut unanime et ce décret agit puissamment sur l'esprit de Mokrani, comme motif déterminant de sa révolte.

Un grand nombre d'autres décrets touchèrent à tort et à travers, à des questions de toute sorte ; plusieurs furent empreints d'une hostilité manifeste contre les officiers des bureaux arabes et les chefs indigènes. Tel celui du 24 décembre les rendant responsables des troubles survenant dans leur circonscription : c'était poser en principe qu'ils avaient l'habitude de les faire naître pour les besoins de leur cause.

Or, la situation de ces officiers était fausse ; depuis le vote du 9 mars, par le corps législatif, l'institution se trouvait théoriquement supprimée ; il aurait fallu édicter des mesures transitoires, mais rien n'avait été fait et leur autorité s'en ressentait. Les uns, irrités des injustices dont ils se voyaient l'objet, se bornaient à expédier les affaires courantes ; d'autres protestaient ; aucun n'osait avoir l'initiative nécessaire dans un pareil moment. Naturellement, les colons les suspectaient. Tout cela était très fâcheux, mais les Algériens n'en étaient pas cause. La faute venait des circonstances et de l'abandon dans lequel l'Algérie était laissée par le gouvernement.

II

MOUVEMENTS INSURRECTIONNELS PRÈS DE SOUK AHRAS ET A EL MILIA.

En réalité toutes les circonstances accessoires que nous venons de passer en revue, n'exercèrent qu'une action bien faible sur les sentiments de nos populations indigènes ; par contre, elles irritèrent profondément les officiers des bureaux arabes et les chefs indigènes, menacés dans leur situation et auxquels, sans doute, les mesures gouvernementales étaient commentées sans la moindre bienveillance.

Bien que nos défaites étonnassent les Arabes peu habitués à apprendre les échecs de l'armée française, la tranquillité ne fut en rien troublée jusqu'au commencement de 1871. Le 18 janvier, un ordre du ministre prescrivit au général Lallemand d'envoyer immédiatement en France un régiment de Spahis, on sait que, depuis trop longtemps, ces cavaliers, vivent par escadron dans des Zemala, où des terres leur sont attribuées ; ce sont plutôt des cultivateurs que des soldats. Les Zemala devant fournir l'effectif furent désignées dans les provinces d'Alger et de Constantine, mais partout on se heurta à des résistances plus ou moins ouvertes. Le 23, les spahis d'Aïn Guettar, sur la frontière tunisienne, se révoltèrent, désertèrent et rejoignirent des gens de désordre, avec lesquels ils répandirent la terreur jusqu'aux environs de Souk Ahras. Une colonne, rapidement organisée à Bône et composée en grande partie de

*

miliciens, marcha au secours de cette ville et bientôt la rébellion fut étouffée.

Cette première affaire n'eut pour motif que l'erreur commise en prétendant contraindre les guerriers à burnous rouge à combattre en France. Inutile d'ajouter que depuis ces trente années, les Zemala existent toujours et que l'esprit de nos cavaliers-cultivateurs ne paraît pas s'être sensiblement modifié. Et l'on nous accuse d'être versatiles!

Au moment où l'autorité française achevait de faire disparaître les traces de la mutinerie d'Aïn Guettar, une émeute plus grave éclatait auprès du Bordj d'El Milia, parmi les peuplades semi Kabiles du cours inférieur de l'Ouad el Kebir (14 février). De tout temps ces tribus s'étaient montrées violentes et indisciplinées; en 1805, elles osaient attaquer Constantine; peu après, le bey ayant dirigé chez elles une expédition périssait avec sa colonne (1). Bien des expéditions avaient déjà été faites par nous dans cette région, encore en révolte dans les années 1864-1865. Le bordj fut assailli tumultueusement; mais le capitaine Sergent qui le commandait avec une demi-compagnie de mobilisés des Bouches-du-Rhône, parvint à les repousser. Des nuées de Kabiles accoururent à la rescousse et forcèrent les défenseurs à se renfermer dans le Bordj, dont le siège commença aussitôt.

Cette révolte avait un caractère beaucoup plus grave que celle des Spahis. L'autorité militaire fit converger sur ce point les forces disponibles de Philippeville et de Constantine parmi lesquelles les miliciens fournirent leur contingent; les tribus voisines envoyèrent leurs cavaliers et leurs fantassins et bientôt le Bordj fut débloqué, les insurgés en fuite et la sécurité rétablie. Le général Pouget commandant la division reprit la route de Constantine, le 6 mars.

Les causes de ce mouvement sont demeurées mal définies. M. Rinn (2) l'attribue à une question d'amour-propre Kabile qui aurait poussé les B. Aïdoun, restés fidèles lors de la précédente révolte, à nous attaquer pour prouver qu'ils n'étaient pas nos esclaves. Peut-être ne faudrait-il pas chercher des raisons trop raisonnables, mais y voir simplement le résultat d'habitudes traditionnelles. Qu'on se rappelle qu'en 1860, ces indigènes attaquaient l'exploitation Bock et Delacroix à quelques kilomètres du Bordj, incendiaient la fabrique, tuaient l'un des patrons et blessaient mortellement l'autre, et qu'en 1864-1865, tout le pays était encore en révolte.

En tout état de cause, l'attitude des colons algériens et même

---

(1) Voir notre *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, t. III, p. 456 et suiv.

(2) *Histoire de l'Insurrection*, p. 131.

les mesures législatives de la délégation de Tours n'y furent pour rien. Tout au plus la nouvelle de nos désastres réitérés en France fut-elle de nature à encourager les Kabiles dans leurs mauvaises dispositions. Du reste, la paix était signée et le danger devenait, de jour en jour moins grave.

C'est aux environs de Bordj bou Aréridj que la révolte se préparait depuis longtemps par les soins de notre bach ag'a Mokrani. C'est là qu'il faut nous transporter; mais auparavant, il sera nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'historique de sa famille et d'étudier l'homme qui va jouer un rôle si fâcheux dans cette affaire.

III

NOTICE SUR LA FAMILLE MOKRANI. — NOMINATION D'AHMED BEN MOHAMMED COMME KHALIFAT.

Dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, un certain Mohammed Amokrane chef de la grande peuplade des Beni Abbès, établie au Nord-Est de la Medjana, dans les montagnes qui s'abaissent jusque vers la vive droite de l'Ouad Sahel, acquit une grande puissance et étendit sont autorité sur la Medjana et les montagnes qui bordent cette plaine au Sud et à l'Ouest (1). Il mourut dans sa capitale de la Kalaa, laissant des fils qui se partagèrent son héritage.

Ce roitelet parait être l'ancêtre de la famille des Oulad Mokrane (Mokrani au singulier). Nous ne suivrons pas l'histoire de ces seigneurs de la steppe pendant les XVII^e^ et XVIII^e^ siècle. C'est une longue suite de guerres intestines, de surprises, de trahisons, de coups de main, de massacres. Au commencement du XIX^e^ siècle, quatre branches principales, établies dans la Medjana et les régions environnantes, représentent la famille; ce sont : les Oulad-el-Hadj, les Abd-es-Selam, les Bou-Rennane et les Ben-Guendouz. Depuis une cinquantaine d'années, les Mokrani se sont rapprochés des Turcs et ont même contracté des alliances avec certains beys. Le chef d'une des branches porte le titre de Cheïkh de la Medjana et jouit en cette qualité de vastes apanages et de droits de toute sorte, à charge par lui de recouvrer l'impôt pour les Turcs et de leur fournir aide et assistance dans leurs expéditions et leurs voyages à Alger. Mais la faveur des beys est inconstante et les branches écartées du pouvoir sont ardentes à le reconquérir, de sorte que cha-

---

(1) *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, t. III, p. 73 et suiv. Feraud. *Histoire des Mokrani*. Recueil de la Soc. Arch. de Constantine, 1871-72, p. 194 et suiv.

cune d'elles passe successivement de la puissance à l'abaissement.

En 1814, le sanguinaire bey Tchaker, étant venu pour la première fois visiter sa province de la Medjana, convoque tous les Oulad-Mokrane auprès de la mosquée de leur ancêtre Sidi Betteka. Les quatre branches sont présentes, ayant chacune l'espoir d'être préférée à ses rivales ; aussi lorsqu'on les invite à entrer, celle des Oulad-Bou-Rennane se précipite-t-elle la première. A peine ces malheureux sont-ils en présence du bey, que sur un signe, les Chaouchs se jettent sur eux et les massacrent au nombre de huit personnes. Les autres Oulad-Mokrane se sauvent vers la montagne. Peu de jours après, Tchaker bey rappelle les Ouad-el-Hadj et confère à leur chef, Ben-Abd-Allah, le cheïkhat de la Medjana.

Quelques années plus tard, le cheïkh ben-Abd-Allah, aidé de Ben-Abd-es-Selam, voulant se venger de ses parents les Ben-Guendouz, réussit à en attirer vingt-deux chez lui, à une conférence pacifique et les massacra, contrairement aux lois de l'hospitalité, de l'honneur et des liens du sang (1819).

Voilà pourquoi, lors de notre établissement dans la province de Constantine, le chef des Ouad-Mokrane était ce digne Ben-Abd-Allah, à la fin de sa carrière, et surveillé par deux de ses neveux de branches différentes, nommés Ben-Abd-es-Selam et Ahmed-ben-Mohammed. Le premier, homme avisé et hardi, essaya, en 1837, d'entrer en relations avec le gouverneur d'Alger et d'obtenir de lui l'investiture de la Medjana. Mais le bey de Constantine n'entendait pas raillerie sur ce point ; il le fit brutalement arrêter et jeter dans les cachots de la Kasba, en attendant un pire destin. Heureusement pour lui, l'armée française pénétra glorieusement par la brèche, le 13 octobre, et s'empara de Constantine. Ben-Abd-es-Selam profita de la circonstance pour s'échapper de prison et gagner au plus vite la Medjana, où il s'empara de l'autorité.

Pendant ce temps, son cousin, Ahmed-ben-Mohammed, qui avait amené un groupe de cavaliers au bey, le suivait dans sa fuite vers le sud ; puis revenait vers la Medjana, où il trouva la place prise.

Ce fut alors que Ben-Abd-es-Selam offrit de nouveau sa soumission au maréchal Valée. Peu après arrivait dans la région montagneuse de l'Ouennour'a (1), Abd-el-Kader, inquiet de l'occupation de Constantine par les Français, et cherchant à étendre son influence dans le Hodna et les Zibane. En décembre 1837, Ahmed-ben-Mohammed alla vers l'Emir, lui offrit deux chevaux de Gada et sollicita l'honneur de représenter sa cause dans la Medjana. Mais Abd-el-Kader avait déjà jeté ses vues

---

(1) A l'Est d'Aumale.

sur son cousin qu'il jugeait supérieur, comme importance et comme intelligence, et il éconduisit le postulant (1).

Cependant, le gouverneur avait laissé comme représentant de confiance à Constantine, avec le titre de Caïd, le trop célèbre Hammouda ben Cheïkh et nous savons, par la précieuse correspondance que nous venons de publier, qu'il le consulta sur l'opportunité d'accepter la soumission d'Abd-es-Selam. Le cauteleux Caïd ayant d'autres vues, déconseilla à Valée de lier partie avec lui. Aussitôt Abd-es-Selam passa au service d'Abd-el-Kader qui le nomma son Khalifat dans la Medjana.

Ahmed-ben-Mohammed, n'ayant plus rien à espérer de ce côté et ne sachant où reposer sa tête vint se jeter dans nos bras; avec la recommandation du cheïkh Bou-Aokkaz ben Achour et de son bras droit Hammouda il se fit présenter, en juillet 1838, au général Galbois, qui le nomma Caïd des Amer de Sétif. Inutile d'ajouter qu'il se donna comme le chef héréditaire de la Medjana et pays circonvoisins. On envoya cet homme puissant prendre possession de son caïdat, mais ben Abd-ès Selam ne le laissa même pas approcher de Sétif et il dut s'établir, avec quelques tentes, à l'est de cette ville d'où il écrivit pour réclamer l'appui de l'armée française.

Dans le courant du mois de septembre, le maréchal Valée vint à Constantine pour « organiser la nouvelle province » et y convoqua tous les chefs indigènes à nous soumis. Ce fut alors qu'il investit le Caïd *in-partibus* des Amer, Ahmed-ben-Mohammed, du titre de Khalifat de la Medjana... et autres lieux, « c'est-à-dire de l'immense pays compris entre Sétif et Hamza, la Kabilie et les Oulad-Nail », ayant dans chaque sens une longueur de 100 à 120 kilomètres.

Jamais, ainsi que le dit Féraud (2), la famille des Mokrani n'avait exercé une action, même temporaire, sur les trois quarts de cette principauté. C'était un cadeau royal et qui ne coûtait rien à la France, car ce domaine ne nous était nullement soumis. Aussi le maréchal Valée ajoutait-il que le Khalifat aurait la charge d'amener les populations à reconnaître l'autorité française. C'est pourquoi les défenseurs de Mokrani ont appelé cette nomination un contrat synallagmatique (3).

Or, en le prenant comme tel, il faudra reconnaître que le Khalifat n'a pas tenu ses engagements. Il n'est arrivé à Sétif qu'en 1839, à la suite de la colonne du duc d'Orléans, et il a fallu que nos soldats conquissent pied à pied le territoire de son commandement. Il a coopéré activement à toutes les opé-

---

(1) Féraud. *Histoire des Mokrani. Loc. cit.*, p. 312. Voir aussi Rinn et Robin.

(2) *Histoire des Mokrani. Loc. cit.*, pp, 312, 313.

(3) Robin. *Loc. cit.*, p. 164. Rinn. *Histoire de l'Insurrection*, p. 23.

rations de guerre, mais il n'a amené, par son influenco ou ses moyens propres, aucune soumission.

IV

PRÉTENTIONS ET ÉTATS DE SERVICE DU KHALIFAT. — SON FILS LE REMPLACE AVEC LE TITRE DE BACH AG'A. — ÉTAT D'ESPRIT ET SITUATION DE MOKRANI EN 1870.

Il était indispensable de bien établir les conditions dans lesquelles Mokrani est devenu Khalifat de la Medjana.

On a dit que son investiture n'était que la restitution de la situation qui lui revenait et des domaines dont il était le maître par droit héréditaire.

Autant de mots, autant de contre vérités.

Ahmed-ben-Mohammed n'avait pas plus de droits au cheikhat de la Medjana que n'importe quel autre membre des quatre branches de sa famille.

Lorsqu'il est venu vers nous, repoussé dédaigneusement par Abd-el-Kader, il n'était rien et n'avait jamais rien été.

Les terres dont jouissait le Cheikh, à l'époque turque, avaient essentiellement le caractère de domaine d'apanage; elles passaient *ipso facto* de la jouissance du Cheikh sortant à celle du Cheikh nouvellement investi.

Si l'on veut prétendre que certaines parties étaient devenues effectivement propriétés de la famille, ou d'une de ses branches, ces propriétés étaient indivises entre les divers ayants droit, selon les règles de la loi musulmane; elles n'appartenaient donc pas exclusivement à Ahmed-ben-Mohammed.

Enfin, l'étendue exagérée de cette principauté, l'absence de désignation de ses limites, l'évidence qu'une très grande partie n'avait jamais été soumise à l'action des Mokrani, l'impossibilité matérielle d'en prendre possession enlèvent à cette attribution tout caractère sérieux et légal. On lui a donné ce qu'on ne possédait pas, ce qu'on ne connaissait même pas en le chargeant de le prendre s'il le pouvait ! (1)

Voilà ce qu'on appelle contrat synallagmatique. Un contrat fait dans ces conditions est radicalement nul.

Cependant, et bien que notre Khalifat n'eut rempli aucune partie de ses engagements, nos officiers le mirent en possession de sa principauté, au fur et à mesure qu'ils en achevaient la conquête et recevaient la soumission des habitants. Ahmed-ben-

---

(1) Il ne faut pas oublier qu'en 1838, le système de Valée consistait à abandonner toutes les régions de l'intérieur à de grands chefs indigènes indépendants, mais servant un tribut à la France.

Mohammed trouvait cela tout naturel et, élevé à l'école des fonctionnaires turcs, il usait et abusait de tous les avantages de l'emploi. De tels procédés finissaient par devenir un scandale et un danger (1). Aussi, en dépit de la tolérance excessive qu'elle accordait alors à ces seigneurs de la tente, l'autorité militaire se décida t-elle à réduire son trop vaste territoire. On lui enleva d'abord Mecila et les régions adjacentes ; puis ce fnt le tour de Bouçaada, érigée en cercle, à la tête duquel un officier fut placé ; enfin pour tormer le bach ag'alik de Ben-Salem après sa soumission, on lui adjoignit les tribus de la région de l'Oued Sahel supérieur, que Mokrani prétendait lui avoir été attibuées. Malgré ces réductions le commandement du Khalifat demeurait fort beau et très fructueux.

Semblable aventure est arrivée à plus d'un de nos grands chefs gratifiés outre mesure dans les premiers temps, alors qu'on ne songeait même pas à pénétrer dans leurs fiefs. Moins qu'un autre, Mokrani avait le droit de se plaindre, car, lorsqu'il errait entre le camp de l'Emir et le nôtre, il se serait contenté de beaucoup moins et n'aurait jamais osé rêver fortune pareille à la sienne. Mais ces preux des anciens temps sont tous les mêmes et quand, par la force des choses ou par suite de leurs propres fautes, on touche aux prérogatives qu'ils se sont peu à peu fait attribuer, ils se posent en victimes de l'ingratitude des chrétiens, rappellent les services immenses, — à leur avis, — qu'ils ont rendus et s'enveloppent du burnous de la vertu opprimée pour rentrer sous leur tente.

Ainsi fit le Khalifat ; puis il affecta de ne plus vouloir rien faire pour nous et même il se compromit quelque peu en donnant asile dans sa Kalaa, à l'agitateur Bou Bar'la. Les rapports du général Bosquet, à la suite de ses expéditions dans l'Oued Sahel furent très sévères pour lui (2).

Dans cette conjoncture, Ahmed-Mokrani effectua une diversion naguère très usitée chez les hauts fonctionnaires musulmans. Il s'aperçut que le soin de son salut l'obligeait à faire le pèlerinage imposé par la Koran à ses sectateurs et partit en 1852 pour le Hedjaz. A son retour, l'année suivante, il débarqua à Marseille, se fit transporter à Paris et fut présenté au nouvel empereur qui l'accueillit fort bien et lui passa au col la cravate de commandeur. Il reprit alors le chemin de l'Algérie, mais, parvenu à Marseille fut frappé d'une attaque d'apoplexie dont il mourut.

Le défunt laissait plusieurs fils ; l'un d'eux El-Hadj-Mohammed déjà au courant du service, était tout désigné pour le remplacer ;

---

(1) Féraud (p. 316) et Rinn (p. 29 et 30) sont d'accord sur ce point.

(2) Féraud — hist. des Mokrani — p. 315, 316. — Rinn — Hist. de l'insurrection p. 31 et suiv.

mais les chefs militaires, qui avaient si bien senti les inconvénients de la position trop élevée faite au Khalifat, jugèrent que le titre de bach-ag'a était suffisant pour son fils ; quant à la situation elle resta à peu près la même. Bien que froissé dans son amour-propre, El-Hadj-Mohammed s'efforça de paraître satisfait.

Mokrani, ainsi le désignerons-nous à l'avenîr, était un bel homme, rempli de cette dignité que de fins haiks de laine d'une blancheur éclatante, encadrent si bien. Ses manières aisées, son aimable et fin sourire ne rappelaient en rien la rudesse et le manque d'usage du vieux Khalifat. Il fréquentait beaucoup les officiers, se montrait généreux, libéral et se créait partout des relations. Il alla plusieurs fois à Paris et fit les délices de la cour, si bien que l'empereur ne négligeait jamais de l'inviter à ses chasses de Compiègne.

Décorations, honneurs de toute sorte le récompensaient de sa belle attitude.

Malheureusement, en Algérie, les motifs de mécontentement ne lui manquaient pas. A mesure que notre occupation s'étendait et s'affermissait, les mystères de l'administration d'un grand chef arabe se dévoilaient. On l'invitait à mettre fin à tels ou tels procédés ; on ne supprimait pas tous ses privilèges, mais on voulait en régulariser l'exercice. Cela le touchait dans son amour-propre et dans ses intérêts et l'avenir se présentait à lui incertain et menaçant. Il se rendait compte que le beau temps des grands chefs arabes était passé ; que le règne du droit commun s'approchait et qu'en somme il n'avait aucun avantage à attendre des temps nouveaux. Or, il est indispensable que ces grands seigneurs aient toujours de l'avancement, des grâces à espérer, car il faut bien se convaincre qu'ils ne servent pas pour la gloire. Tous ceux qui, après avoir été comblés par nous, se sont révoltés, ont cédé au même sentiment. Les Turcs les connaissaient bien et s'arrangeaient, le moment venu, pour prévenir leur défection, en les supprimant.

A l'imitation de son père, il commença par montrer un manque de zèle affecté dans son service ; puis lors de la révolte des Oulad Sidi Cheickh, en 1864, il reçut des fils de Si Hamza des lettres l'engageant à se joindre à eux. Il refusa, reconnaissons-le, peut-être afin de ne pas accepter une subordination blessante pour son orgueil, peut-être pour des raisons plus honorables ; mais il resta en relations avec eux, et, lorsque l'insurrection gagna le Hodna et qu'il dut coopérer aux opérations de guerre, ses actes et son attitude donnèrent lieu à bien des reproches, même à des suspicions (1).

Dans cette année 1864, Mokrani se décida à faire auprès de

---

(1) Voir pour les détails les ouvrages de Féraud et de M. Rinn.

l'administration militaire une démarche dont il est difficile de comprendre le but réel. Sous le prétexte que son commandement était trop vaste, il demanda que le bach ag'alik de la Medjana fût divisé en quatre grands caïdats, à la tête desquels trois de ses frères et un de ses cousins seraient placés. L'autorité militaire s'empressa d'accepter et ainsi Mokrani se trouva déchargé de tous les détails du service, en restant titulaire du commandement suprême. Il se confina dans son vaste château, où les amis trouvaient une hospitalité princière.

Mais le train de maison d'un grand seigneur arabe est excessivement coûteux; les revenus ont beau être considérables, ils fuient et s'écoulent par d'innombrables canaux. Mokrani, de même que ses congénères, avait recours à la complaisance des banquiers de Sétif qui exigeaient de gros intérêts. Ce fut alors qu'il retrouva à Constantine un ancien chef de bureau arabe, M. Mesrine, devenu commerçant et disposant d'un large crédit ouvert à la Banque d'Algérie. De grosses sommes furent avancées sur billets portant leurs deux signatures et le découvert ne tarda pas à atteindre un chiffre respectable.

Nous ne rechercherons pas la nature des opérations faites par le bach ag'a avec M. M. Le rapport des syndics de la faillite de ce dernier l'indique d'une façon suffisamment précise. Or les panégyristes de Mokrani prétendent qu'il s'est endetté pour fournir des grains à ses administrés pendant la famine de 1867-68 et cela n'est vrai que pour une faible partie de la somme. Que cette crise ait été fatale à ses opérations commerciales, cela n'est pas douteux, mais la philanthropie n'y joue qu'un rôle secondaire. Dans tous les cas ce fut la Banque qui paya, car la faillite de M. M. ne donna que 3 0/0 aux créanciers.

En 1869 et au commencement de 1870, la Banque déjà inquiète, exigea son remboursement. M. M. lui donna hypothèque sur ses immeubles et obtint du bach ag'a le même privilège à son profit, sur tous ses biens. C'était une garantie plus ou moins réelle, mais la dette restait intacte et s'augmentait même des intérêts. Il fallait payer; un homme ordinaire s'y serait résolu; l'actif de Mokrani était alors bien supérieur, mais il eut été nécessaire de vendre quelques propriétés et de réaliser des valeurs diverses. Notre bach ag'a ne pouvait s'y résoudre; les menaces avaient succédé aux prières et le papier timbré pleuvait de plus en plus chez lui.

Mokrani, irrité, humilié de ces menaces roulait dans sa tête mille projets et n'aboutissait en rien. A cet ennui s'en joignait un autre : depuis quelque temps, son cousin Mohammed-ben-Abd-es-Selam parvenait, à force d'intrigues, à entrer en scène et obtenait le caïdat d'Aïn Tagrout confrontant la limite de son bach ag'alik. Ses visées ambitieuses n'étaient un secret pour personne.

Il se trouvait dans ces dispositions d'esprit lorsque le corps

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

législatif, par son vote du 9 mars 1870, décida en principe la suppression du régime militaire et des grands commandements indigènes. A la surprise générale, Mokrani adressa bruyamment sa démission au gouverneur, qui la refusa sans phrases.

Bientôt se succédèrent les désastres de la fatale guerre. Le bach ag'a se trouvait en septembre à Alger, lorsqu'arriva la nouvelle de le captivité de l'empereur et de l'établissement de la République ; il se rendit aussitôt auprès du général Durrieu, sous-gouverneur, et lui remit sa démission en expliquant qu'il se considérait comme dégagé de ses obligations par la chute de l'empire. Mais le général insista pour qu'il conservât ses fonctions jusqu'à la fin de la guerre et Mokrani, s'y étant engagé, rentra dans son commandement.

C'est à partir de ce moment qu'il est nécessaire de suivre de près et de contrôler ses actes.

V

PRÉPARATION DE LA RÉVOLTE PAR MOKRANI. — TOLÉRANCE DES CHEFS MILITAIRES.

Ainsi le bach ag'a rentra vers la fin de septembre à Bordj, après avoir promis au général Durrieu de conserver ses fonctions jusqu'à la fin de la guerre. Quelle que soit l'étrange extentension qu'on s'est plu à donner à cet engagement, il est indiscutable que son devoir strict était de remplir ses fonctions de bach ag'a au service de la France et de se garder, sous peine de félonie, de tout acte et de toute démarche tendant à l'hostilité ou à la désobéissance envers l'autorité française.

Nous ne savons pas quelle fut alors son attitude et encore moins quels discours il tint. Mais il est certain qu'il envoya, dans la deuxième quinzaine d'octobre, trois de ses parents en mission auprès des principaux chefs indigènes de la province, afin de leur proposer de s'unir à lui pour grouper leurs forces, résister aux tentatives d'établissement du régime civil et exiger le maintien de leurs commandements et de leurs prérogatives, au besoin *manu militari* (1). Un certain nombre de ces chefs acceptèrent la proposition et se lièrent par un engagement ; d'autres l'éludèrent sans donner une réponse positive, d'autres la repoussèrent et en rendirent compte à l'autorité. En somme cette démarche fut connue de tous.

Peu après, Mokrani se compromit d'une façon non moins caractéristique : l'autorité militaire enrôlait dans les tribus des cavaliers indigènes destinés à servir d'éclaireurs à nos armées

---

(1) Rinn, *Hist. de l'insurrection*, p. 85, 86. — Robin, *loc. cit.*, p. 166.

de la Loire et de l'Est; les caïds avaient reçu l'ordre d'encourager ces engagements. Ayant appris le prochain départ de cavaliers des Oulad Sehnoun, enrôlés pour la durée de la guerre, le bach ag'a dépêcha vers eux son beau-frère Si Saïd-ben-bou Daoud et le cheikh Dejennem avec mission de les empêcher de partir, ce à quoi ils réussirent.

Ces deux actes, dans les circonstances où ils se produisaient, étaient excessivement graves, de la part d'un haut fonctionnaire à notre service. Appeler les chefs indigènes à conclure une alliance offensive et défensive contre le gouvernement et retenir des volontaires partant pour concourir à la défense nationale, contrairement aux ordres prescrivant de les encourager, cela s'appelle trahir son pays.

Et cependant on a eu l'inconscience de prétendre que Mokrani avait fidèlement tenu la parole donnée au général Durrieu, puisqu'il n'a commencé les hostilités qu'après la fin de la guerre! On spécule ici sur une équivoque : le seul engagement que nous connaissons était de conserver ses fonctions jusqu'à la paix; après quoi le bach ag'a aurait, ou non, maintenu sa démission. Il devait donc continuer à remplir les devoirs de sa charge et, en agissant comme nous venons de le voir, il traitait déjà la France en ennemie et préparait sa révolte. On dirait vraiment que se démettre de son mandat et se mettre en insurrection sont synonymes, ou que l'un soit la conséquence forcée de l'autre. Et puisque Mokrani avait consenti à le conserver, il se plaçait hors la loi en le trahissant. Voilà la vérité sur cette loyauté dont ses défenseurs lui ont fait une couronne.

Ici une objection s'impose à l'esprit : comment les chefs hiérarchiques du bach ag'a ont-ils pu supporter de semblables manquements à ses devoirs et rester impassibles devant des actes et des provocations de cette nature?

Ces chefs étaient le général Augereau, commandant la subdivision de Sétif, entièrement dévoué à Mokrani et le capitaine Olivier, chef du cercle et du bureau arabe de Bordj, son ami intime. Tous deux ont dû recevoir ses confidences; à coup sûr ils n'ont pas ignoré ses projets que tout le monde connaissait et, à défaut, les actes ci-dessus suffisaient pour leur ouvrir les yeux. L'opinion publique ne manqua pas de les dénoncer comme étant d'accord avec Mokrani et en vérité les apparences l'autorisaient à conclure ainsi. Nous préférons croire qu'ils lui donnèrent de bons conseils et pensèrent le ramener par la douceur.....

Le général Augereau a raconté plus tard que Mokrani lui avait dit : « Si le régime civil triomphe, je ne me révolterai « pas, mais je partirai avec ma famille pour m'établir eu Tunisie « ou ailleurs », et une autre fois : « Je ne me révolterai jamais « contre la France, *mais si par impossible, cela arrivait, je*

« *donnerais d'abord ma démission; je ne la combattrai jamais* « *étant à son service* (1). »

Voilà de singulières déclarations de la part d'un bach ag'a à son général, et ce qui est peut-être plus curieux, c'est que l'officier français ne rapproche pas ces aveux des actes d'hostilité auxquels il s'est livré et paraît trouver cela tout naturel. Quant aux panégyristes, ils trouvent, dans ces inconvenantes rodomontades, un nouveau sujet d'admirer le grand cœur de Mokrani : « il donnera sa démission avant de se révolter; n'est-ce pas le comble de la loyauté? »

Comment ne pas remarquer l'affectation de Mokrani à se poser en adversaire irréconciliable du régime civil, c'est-à-dire à prendre parti pour les Officiers des Bureaux arabes? Cest là une des formes de l'adresse indigène pour troubler l'esprit des Français et leur attacher un bandeau sur les yeux. Mais à qui fera-t-on croire que c'était là le seul mobile qui le poussait à préparer l'insurrection?

Que Mokrani ait été blessé dans son amour-propre ou son intérêt, par les mesures restrictives de sa puissance annoncées; qu'il ait eu une horreur invincible pour l'administration civile, dont l'avènement semblait proche; qu'il ait ressenti très vivement ce qu'il considérait comme des injustices à l'égard des officiers des bureaux arabes, tout cela peut se soutenir, bien que l'esprit de solidarité ne soit guère le fait de nos indigènes. Mais quelle devrait être la conséquence normale de ces sentiments? Une démission; la cessation de toute fonction; une retraite honorable et digne dans ses vastes propriétés ou enfin une émigration à l'étranger pour ne plus être témoin de choses si pénibles.

De là à préparer une insurrection contre la France, bienfaitrice de son père et de lui-même, il y a un monde. Si notre bach ag'a n'est pas content de sa situation et ne veut plus servir, il en a le droit, mais il n'en résulte pas qu'il ne peut rompre avec ses patrons qu'en se révoltant contre eux. Une telle conclusion serait odieuse, si les raisons données étaient les vraies; mais il est bien clair que d'autres motifs ont décidé Mokrani; nous espérons le démontrer.

Dans tous les cas, ce parangon de loyauté qui affirmait à ses chefs qu'avant de lever l'étendard de la rébellion, il se démettrait de ses honneurs et grades, trouvait naturel de préparer l'insurrection tout en restant bach ag'a. Et des militaires trouvent cela correct? Il suffit à leurs yeux, pour qu'il n'y ait pas trahison, que le fonctionnaire annonce sa rupture, lorsque tout est prêt, la veille du jour où il va attaquer?

---

(1) Rinn. *Histoire de l'Insurrection*, p. 151.

VI

DERNIERS PRÉPARATIFS. — NOUVELLE COMPLAISANCE DE L'AUTORITÉ MILITAIRE. — MOKRANI DONNE LE SIGNAL DE LA RÉVOLTE. — SA MORT.

Il est donc bien établi que, dès la fin d'octobre, Mokrani préparait sa révolte. Tout le monde le savait; les colons le criaient sur tous les tons et réclamaient son arrestation immédiate. Mais le bach ag'a protestait et l'autorité militaire ne faisait rien.

En reprochant aux Algériens d'avoir entretenu une anarchie fatale à l'autorité, les auteurs de la légende ont fait confusion. Ne sont-ce pas plutôt les chefs militaires qui, par leurs tolérances inexplicables, leurs complaisances excessives, ont été les artisans de la vraie anarchie, c'est-à-dire de l'insurrection?

En décembre, la situation était très tendue entre le bach ag'a et son cousin ben Abd-ès-Selam. soutenu par les Oulad-Abd-Allah. Mokrani se préparait à les attaquer, et ses adversaires se disposaient à la lutte. Peut-être n'était-ce qu'un moyen détourné de faire naître le trouble, comme on provoque une nefra sur un marché. Cette fois le capitaine Olivier se décida à aller à Sétif pour mettre son chef au courant de la situation (15 décembre). Le général Augereau n'hésita pas à se rendre à Bou Aréridj, où il convoqua les principaux membres des Oulad-Mokrane. Après une longue conférence, le général insista pour que les torts fussent oubliés de part et d'autre et qu'une réconciliation eut lieu entre le bach ag'a et son cousin. On se quitta, après s'être donné la main; plus ennemis que jamais.

M. Augereau fut alors appelé à la tête de la division et remplacé à Sétif par le colonel Bonvalet. Sur quoi Mokrani se répandit en plaintes et en protestations, prétextant que cet officier lui en voulait personnellement et était l'ami dévoué de ses rivaux et déclarant qu'on cherchait à le pousser à bout.

Cependant le bach ag'a avait reconnu nécessaire de se créer un solide point d'appui en Kabilie car les Arabes des Hauts-Plateaux sur lesquels il comptait paraissaient peu enthousiasmés. Deux personnalités religieuses y détenaient l'influence; dans l'Ouad Sahel, c'était le bach ag'a Ben-Ali-Chérif, homme pacifique, lié intimement avec Mokrani. Plus bas, dans les montagnes de la rive droite, c'était le vieux marabout Ben-el-Haddad, Cheïkh de la confrerie des Rah Manïa vivant dans la retraite et laissant la direction des affaires à son fils si Aziz, jeune homme ambitieux et sans scrupule. Ces deux marabouts étaient divisés par une haine violente. On prétendait que le colonel Bonvalet était le protecteur du Cheïkh-el-Haddad; c'est pourquoi le général Augereau, *à la demande de Mokrani*, donna au colonel l'ordre d'essayer d'amener une réconciliation entre

le chef des Khouan et Ben-Ali-Chérif. Une entrevue eut lieu à Bougie devant M. Bonvalet, entre leurs fils le 1er janvier, puis Mokrani alla lui-même à Akbou chez le marabout afin de le décider à oublier les torts de son rival de sorte qu'ils pussent unir ensemble tous leurs efforts pour la bonne cause.

En vérité, les chefs militaires y mettaient une étrange complaisance; il semble que, loin de se prêter aux combinaisons de Mokrani, il eût été de leur devoir de faire le contraire. Cette réconciliation ne pouvait être effective, mais, en réalité, elle annihilait l'action de Ben-Ali-Cherif, déjà trop faible.

Rien de catégorique, du reste, comme les objections faites par le bach ag'a d'Akbou à cette reconciliation qu'on le pressait de conclure : « Je comprends, à la rigueur, disait-il à Mokrani, que vous vous soyez décidé à faire la paix avec Abd-es-Selam, parce que vous êtes des gens de la même famille, des hommes de cheval et de poudre; mais pourquoi voulez-vous que je me rapproche de ces Kabiles, fils de forgerons ? (1).

Je ne veux que la tranquillité, tandis que ces Khouan ne recherchent que le désordre. On ne s'entend pas avec ces gens-là; ce serait une faute, presque un déshonneur. *Il y a plus de six mois que j'engage les Français à se débarrasser de ces intrigants dangereux,* ET AUJOURD'HUI QU'IL Y A URGENCE A SÉVIR CONTRE EUX, *ils vous envoient me dire de me réconcilier avec eux : je ne comprends pas* » (2).

Quelle leçon donnée à nos officiers par ce pauvre marabout qu'ils allaient compromettre et entraîner malgré lui dans cette fatale aventure! C'était le langage de la raison et du bon sens; mais on ne voulut pas l'écouter. Là encore nous trouvons la preuve que l'autorité militaire avait été prévenue à temps et bien conseillée. Dans son aveuglement, elle ne voulut rien entendre et préféra servir jusqu'au bout les intérêts de Mokrani.

Il est à remarquer, qu'en premier lieu, le vieux Ben-el-Haddad n'était pas davantage partisan de l'insurrection. Pourquoi ses dispositions ne furent-elles pas encouragées? Pourquoi laissa-t-on Mokrani exploiter les mauvais sentiments de son fils Si Aziz et forcer également la main au chef des Rahmanïa?

Il est donc assez naturel que l'opinion publique ait reproché à ces officiers l'adoption d'une politique qui semblait si bien faire le jeu de l'homme se préparant à lever l'étendard de la révolte. Pourquoi chercher à réconcilier tous ces gens ? Ne valait-il pas mieux, dans le cas où Mokrani nous attaquerait qu'il se heurtât d'abord contre ses cousins et rivaux ? Ne valait-il pas mieux que les deux grandes personnalités maraboutiques de l'Ouad Sahel restassent ennemies, afin que le bach ag'a demeurât exposé à la

---

(1) Traduction du nom Ben-el-Haddad.
(2) Rinn, *Histoire de l'Insurrection,* p. 114.

crainte d'une agression sur ses derrières? Pourquoi surtout amener un rapprochement entre Mokrani, prototype du cavalier arabe de grande tente, et ces misérables piétons Kabiles, pour lesquels il n'avait eu jusqu'alors qu'un dédaigneux mépris?

Quant au mobile guidant Mokrani, il n'est pas possible de le méconnaître. Après s'être attaché les chefs des plaines et des Hauts-Plateaux avec leurs contingents, il veut assurer ses derrières et en cas de revers, trouver un nouveau et puissant théâtre d'action dans les vallées et les montagnes Kabiles. Il sait du reste qu'il peut compter sur l'activité d'Aziz et de ses Mokaddem pour embraser le pays jusqu'aux portes d'Alger. Le plan était fort bien conçu ; on ne tarda pas à en avoir la preuve ; mais l'organisation de cette seconde partie, les difficultés et la lenteur de la conclusion de ces ententes plus ou moins sincères, absorbèrent un temps précieux et empêchèrent de commencer plus tôt, alors que l'Algérie était absolument dégarnie de troupes. Mokrani et ses défenseurs osèrent soutenir impudemment, plus tard, que le bach ag'a avait attendu la fin de la guerre pour tenir sa parole au général Durrieu et il s'est trouvé des Français pour le croire et le féliciter de sa délicatesse ! En réalité, il n'a pas perdu un instant pour organiser une entreprise aussi vaste qu'il a été amené à étendre lui-même et il a commencé l'action aussitôt qu'il a été prêt.

Vers le 25 février, il devint évident que l'orage allait éclater. De toute part les colons isolés rentrèrent dans les centres ; Mecila fut évacué par les quelques français qui y étaient établis ; les petits postes furent repliés ; d'autres renforcés et fortifiés. Cependant 250 ouvriers travaillaient alors à la conctruction de la route venant d'Alger ; plusieurs d'entre eux furent surpris et massacrés. Ordre fut donné de licencier les chantiers et de ramener le personnel à Bordj. Le capitaine Olivier chargea Mokrani de cette mission qu'il exécuta avec le concours de son frère Bou Mezrag et de leurs cavaliers et en avançant une somme de 1.500 francs pour solder quelques hommes qui ne voulaient pas partir sans être payés.

On a prétendu que le bach ag'a avait eu la précaution de faire rentrer ces ouvriers. avant de commencer la guerre et d'acquitter leur solde de ses deniers. Or, il n'a pas eu, de lui-même, cette initiative : c'est un ordre qu'il a bien exécuté, ce dont on peut lui savoir gré, dans la circonstance ; il a en outre déboursé 1.500 francs, mais non la paie entière et il pouvait s'en dispenser. Enfin, le capitaine de Tazmalt a été rappelé par son chef ; Mokrani a empêché qu'on ne l'attaquât, mais il a laissé piller ses bagages ; c'est tout.

Mis au courant de la gravité de la situation, le général Lallemand adressa à Mokrani une dépêche l'invitant à rester dans le devoir et lui faisant remarquer que, la guerre étant finie, les troupes françaises allaient redevenir disponibles et que les mo-

yens ne manqueraient pas pour dompter toute tentative insurrectionnelle. Le capitaine Olivier a déclaré qu'en remettant cette dépêche au bach ag'a, il insista pour le faire renoncer à ses projets ; mais que celui-ci, très irrité ne voulut rien entendre et finit par lui dire : « *J'étais habitué à écouter vos sages conseils* ; à qui dois-je m'adresser aujourd'hui : à vous, au commandant (1) ou au commissaire civil ? Je n'y comprends rien ; on insulte vos généraux devant lesquels nous étions tous soumis et respectueux ; on les remplace par des Mercanti, par des juifs et on pense que nous supporterons cela ? Jamais, pour ma part.... je ne sais si je vous reverrai d'ici longtemps.....que Dieu vous protège !(2)»

Le neuf mars, il adressait au général Lallemand sa démission. « Vous m'avez fait connaître — lui disait-il, — que la paix est « faite, etc. Dieu en soit loué. *Il en résulte qu'aujourd'hui ayant « tenu ma parole, je suis complétement dégagé*. Les choses étant « ainsi et le gouvernement continuant à rester aux civils, je vous « renouvelle ma démission de bach ag'a. J'ai toujours servi le « gouvernement de la France avec un entier dévouement et *il « m'a prodigué ses bienfaits* ; je vous en remercie » (3).

Ce langage ne brille pas par la franchise : le bach ag'a se déclare dégagé des obligations qu'il avait prises et rappelle les bienfaits qu'il a reçus de la France ; en raison de quoi il donne sa démission puisque l'autorité reste aux civils. Son vieil ami, le cheïkh bou Aokkaz ayant eu connaissance de cette lettre renvoyée à Constantine, ne s'y trompa pas et sollicita avec instance la permission de se rendre auprès de Mokrani, pour « l'empêcher de faire une sottise et de se lancer dans la révolte ». Le général se borna à refuser la démission et donna l'ordre au bach ag'a de continuer à remplir ses fonctions, le rendant responsable des troubles qui pourraient se produire dans son commandement.

Cette fois Mokrani se trouvait au pied du mur. M. Rinn (4) relate qu'il convoqua ses parents et amis le 14 mars pour leur annoncer que le moment était venu de se révolter contre le gouvernement des Juifs et des Merkantis. Il lui fait ensuite exposer ses plans et l'on se demande par qui son discours a été recueilli, car aucune note ne l'indique. Ces racontars ont sans doute été produits à l'instruction, huit ou dix mois après, et par suite n'ont qu'une valeur relative.

Il en résulte qu'il voulait surprendre et enlever Bordj-Bou-Aréridj défendu par des colons et quelques mobiles, puis

---

(1) Le Commaudant Ducheyron avait été envoyé à Bordj pour prendre la direction des affaires.

(2) Rinn. — hist. de l'insurrection p. 149. 150.

(3) Rinn. — Hist. de l'insurrection p. 150. 151.

(4) *Loc. cit.*, p. 152.

assiéger Sétif. Tout le pays de cette ville à Aumale s'insurgerait alors et les Français seraient obligés de composer.

Cette combinaison paraît très plausible; ce qui l'est beaucoup moins c'est la déclaration de Mokrani reconnaissant qu'il ne fallait pas penser à chasser les Français d'Algérie, puisque la guerre étant finie, les troupes allaient rentrer; qu'en conséquence on devait se borner à prendre une solide position de façon à donner une bonne leçon au gouvernement quel qu'il fût et à le contraindre à traiter avec les grands chefs indigènes et à leur laisser leurs commandements et leurs prérogatives. Enfin il ne voulait ni massacres, ni pillages inutiles.

Ici, la probabilité disparaît et fait place à l'intention d'atténuer la faute. Ce sont arguments de Cour d'asssises destinés à donner le change en présentant des hypothèses nouvelles. Jamais pareil langage n'a été tenu par un chef à ses adhérents pour les entraîner à la révolte. Mokrani n'a pas pu dire à ses parents que les troupes allaient rentrer et qu'il ne fallait pas songer à triompher des Français. Ce n'est pas au moment du combat qu'on décourage ses troupes. De telles choses blessent la raison et il faut être bien décidé à tout croire pour accepter de pareilles inventions arabes.

En réalité les dernières dispositions furent arrêtées le 14 mars; chacun reçut sa consigne et, le 15 au matin, un cavalier du bach ag'a se présentait à Bordj et remettait deux lettres, l'une pour le général Augereau, l'autre pour le capitaine Olivier. Il annonçait à tous deux qu'il cessait de servir la France, renvoyait son traitement de février et prévenait qu'on eût à se tenir sur ses gardes, car il s'apprêtait à combattre, ne voulant pas servir le régime civil. Il repoussait, en outre, la responsabilité des faits qui allaient se produire....

Le lendemain, 16, au point du jour, quinze mille guerriers parfaitement organisés et armés défilaient devant Mokrani et se ruaient à l'attaque de Bordj, défendue par 400 hommes valides.

A la même heure, son frère Bou-Mezrag envahissait, à la tête de contingents considérables, la région de l'Ouad-Okheris, culbutait les goum voulant s'opposer à sa marche et venait mettre le siège devant le caravanserail établi sur la route, à 40 kilomètres d'Aumale. Pour effectuer, à une telle distance, des mouvements si bien combinés, il fallait avoir préparé depuis longtemps son affaire et cela seul enlève à l'acte de Mokrani le caractère de coup de tête ou de leçon anodine qu'on a voulu lui prêter.

L'opération confiée à Bou Mezrag avait pour but de barrer la route aux secours pouvant arriver d'Aumale; bientôt celui-ci s'étendit jusqu'à l'Oued Sahel et assiégea beni Mansour et el Esnam. En même temps la Kabilie prenait les armes et tous les points d'occupation étaient attaqués de Dellis à Djidjeli, de

Palestro à Sétif; puis l'incendie gagnait la région de Batna. Tout cela était parfaitement combiné.

Mokrani avait espéré enlever Bordj et certes il ne ménagea rien pour y réussir; puis il comptait marcher sur Sétif, puis... qui sait?

L'admirable résistance des assiégés permit à une colonne venue de Sétif de débloquer le fort et de sauver ses défenseurs; quant à la petite ville, elle était détruite. Cet échec fut fatal à Mokrani, en ce sens que beaucoup de gens qui lui avaient promis leur concours, jugèrent prudent de rester chez eux. Il tint cependant la campagne pendant quelques jours; puis fut heureux de se replier chez ses Beni Abbès. De là il gagna la plaine de Bouira et vint se faire tuer à l'Ouad Soufflate. Le promoteur et chef de la révolte une fois disparu, les rebelles ne tardèrent par à se soumettre sur tous les points.

A propos de l'évacuation des gens de Bordj sur Sétif, relevons une dernière légende : pendant la moitié de la route, le goum du bach ag'a, plus fort que celui qui accompagnait le convoi, marcha à quelque distance en arrière ou sur la gauche, *pour le préserver contre toute attaque* (1). A qui fera-t-on croire qu'après avoir assailli ces gens avec tant d'acharnement dans Bordj, Mokrani ait tenu à ce qu'ils arrivassent sans encombre à Sétif? Il est vrai que M. Rinn ajoute que c'était, moins par bon cœur que pour se procurer des titres à notre reconnaissance! Il serait temps d'en finir avec ces histoires.

CONCLUSION

Il nous reste à conclure.

Causes réelles de la révolte de 1871.

Personne ne peut hésiter sur les causes réelles de la révolte de 1871.

Les troubles survenus dans certaines villes après la chute de l'empire n'ont eu aucune action sérieuse sur cet événement.

Il en a été de même de la plupart des mesures législatives édictées par la Délégation de Tours. Seul, le décret du 24 octobre, naturalisant en bloc les israélites indigènes, a soulevé chez les musulmans, une réprobation générale et contribué certainement à décider Mokrani à la révolte.

Les mouvements insurrectionnels ont commencé en janvier 1871. Le premier a eu pour cause exclusive la révolte des spahis d'Aïn Guettar refusant de partir pour la guerre. Il a été circonscrit à cette région et facilement dompté. Le second, plus

---

(1) Rinn. *Histoire de l'Insurrection*, p. 163.

grave, a pris naissance aux environs d'El Milia, dans des populations turbulentes qui étaient encore en état de révolte cinq années auparavant. Ce mouvement n'a été que la manifestation du mauvais esprit de ces indigènes incorrigibles.

Néanmoins on s'en est rendu maître sans trop de difficultés et il ne s'est pas propagé alors.

La vraie, la seule révolte est celle qui a été préparée de longue main et organisée sous l'œil indifférent, sinon aveugle, des chefs militaires, par notre bach ag'a Mokrani, soutenu par les chefs de la région centrale qui avaient accepté ses propositions, et par les marabouts de la Kabilie, dont il avait obtenu la réconciliation, avec le concours du général Augereau et du colonel Bonvalet.

Cette insurrection n'a pas été un mouvement populaire spontané. Bou Mezrag lui-même a déclaré à la Cour d'assises que la question religieuse et nationale n'y était pour rien et que son frère et lui n'avaient pris les armes que pour « empêcher l'établissement du régime civil ».

C'est Mokrani qui est l'auteur responsable de la révolte de 1871. C'est lui qui l'a organisée d'une façon formidable et ce sont les chefs indigènes et les marabouts qui l'ont aidé à la réaliser en entraînant à leur suite leurs administrés et leurs affiliés religieux. Ces chefs et ses marabouts ne sont pas venus solliciter le bach ag'a, mais ont obéi à ses incitations, à ses ordres, à ses manœuvres habilement préparées.

Sans Mokrani, il est incontestable qu'on n'aurait pas eu de révolte ; peut-être quelques mouvements comme ceux de Souk Ahras et d'El Mélia, se seraient-ils produits ; mais on ne se serait pas trouvé en face de cette action commune et simultanée, en divers points, qui a donné à l'insurrection un caractère si dangereux.

Si Mokrani était mort ou avait été arrêté en novembre 1870, la révolte de 1871 n'aurait pas eu lieu. Dès qu'il a été tué en mai 1871, elle a été bientôt domptée, ce qui prouve qu'il en était l'âme. Et pourtant les rebelles se trouvaient en pleine excitation de la lutte et se voyaient irrémédiablement compromis ; combien l'apaisement eût été plus facile par la suppression de Mokrani avant l'embrasement général !

Encore une fois cette calamité a été l'œuvre d'un chef dont le père avait été comblé par nous et qui a abusé de sa situation pour entraîner à sa suite d'autres chefs d'un degré inférieur et la foule ignorante du peuple indigène qu'il aurait dû maintenir dans la paix et la tranquillité.

Les officiers des bureaux arabes se sont montrés, dans toute cette affaire d'une faiblesse incompréhensible. Dès la fin d'octobre Mokrani aurait dû être séquestré ; non seulement ils ne l'ont pas fait, mais ils ont servi jusqu'au bout ses desseins.

Quel était le but de Mokrani ?

Nous avons démontré que toutes les raisons données pour expliquer la trahison de Mokrani ne sont pas suffisantes devant le tribunal de la froide raison. Admettons, contre la réalité, qu'il eut pu se croire lésé dans ses droits, menacé dans sa situation, blessé dans son amour propre cela ne justifierait pas, pour un homme d'honneur, une trahison longuement préparée, en se servant jusqu'au dernier moment de la puissance qu'il tenait des Français. Il ne voulait pas servir le régime civil, encore moins obéir à un juif, soit : Il n'avait qu'à rentrer chez lui.

Son affectation à prendre parti pour les officiers des bureaux arabes est plus que suspecte, à moins d'admettre qu'il n'a agi que poussé par eux. Or, nous avons vu que dès 1864, il n'est rien moins que satisfait du régime militaire ; qu'il demande le partage de son bach ag'alik en quatre Caïdats et que pendant la révolte des enfants de Si Hamza, il reçoit leurs communications et se montre bien mou lorsque l'insurrection embrâse le Hodna.

Pour quiconque a vu de près nos anciens grands chefs indigènes, dans des cas semblables, l'état d'esprit de Mokrani est bien facile à analyser. Il sent que l'Algérie est entrée dans une nouvelle phase ; que le rôle du grand seigneur arabe est fini ; qu'il n'a rien à espérer et qu'il doit s'attendre à voir chaque jour sa surprématie, son indépendance, sa fortune diminuer. Ajoutez à cela qu'il est sous le coup de poursuites en expropriation pour solder ses dettes.

On s'est plu à présenter cet homme comme le prototype du paladin pratiquant les règles essentielles de la chevalerie, esclave de sa parole et ne transigeant pas avec l'honneur. Si cela était réellement, on se demande si ce descendant d'une longue lignée de brigands, faux et sanguinaires, sans foi ni loi, avait pu recueillir de semblables qualités (1). Son physique sympathique, ses belles manières, ses générosités calculées, ses paroles imagées ont suffi à conquérir les cœurs des officiers français, qui, dans leur imagination, ont pris des apparences pour des réalités et n'ont pas songé à soulever ses éclatants burnous de laine blanche pour voir ce qu'ils cachaient. Encore une fois on a été trompé par un de ces hommes habiles sachant si bien prendre l'attitude, affecter les sentiments et dispenser les flatteries qui conviennent à chacun.

---

(1) N'est-on pas allé jusqu'à faire de lui un des descendants des Montmorency !

Mais cela ne nous donne pas encore la clé des intentions de Mokrani. Pour y arriver retenons les faits suivants :

Le 3 février, le colonel Bonvalet qui avait en vain appelé le bach ag'a à Sétif. (1) et s'était décidé à venir à Bordj pour avoir avec lui un entretien définitif, déjeunait en sa compagnie chez le capitaine Olivier. Après bien des feintes de part et d'autre, Mokrani finit par lui dire : « Vous vous êtes engagés dans une lutte terrible et avez été vaincus ; L'*Algérie va être pour vous une lourde charge*. Pourquoi, au lieu de l'occuper tout entière ne vous cantonneriez-vous pas sur le littoral, *et ne laisseriez-vous pas les Hauts Plateaux et le sahara aux chefs arabes héréditaires qui vous paieraient un tribut annuel et administreraient les populations suivant leurs mœurs et leurs habitudes?*

Voilà bien le fond de sa pensée. Prenons maintenant les lettres qu'il répandit à profusion chez les indigènes, après avoir levé l'étendard de la révolte. Comment les signe-t-il? « Ecrit par ordre du Prince des Croyants El Hadj-Mohammed-ben-Ahmed Mokrani » (2).

L'Emir Abd-el-Kader employait absolument la même formule. Mokrani s'est figuré qu'il pourrait jouer le même rôle, bien que les temps fussent changés, Il s'est dit que la France était épuisée, qu'il s'agissait de conquérir, au plus vite, un vaste territoire et qu'ensuite on serait bien forcé de traiter avec lui de puissance à puissance, en supposant que, Dieu aidant, il ne fût pas assez fort pour chasser le chrétien de partout.

Enfin, c'est bien comme prince indépendant qu'il ose adresser, le 15 mars, une sorte de déclaration de guerre à son chef. Sinon, un tel acte, de la part d'un fonctionnaire, d'un sujet serait simplement grotesque.

Ces constatations, basées sur des faits hors de conteste, donnent la clé de la conduite du bach ag'a, que les ingénieuses explications trouvées par ses panégyristes ne pouvaient justifier. La crédulité bienveillante des officiers avec lesquels il s'était trouvé en rapports jusque-là; la conviction qu'ils lui avaient suggérée de la faiblesse et de l'impuissance du gouvernement civil; et, sans doute, l'espoir que la France allait s'abîmer dans des convulsions intestines, le décidèrent à jouer cette grosse partie.

MOKRANI A ÉTÉ INEXCUSABLE. — FIN D'UNE LÉGENDE.

Après ces constatations se trouvera t-il encore un Français

---

(1) Celui-ci a prétendu qu'il avait été détourné de se rendre à son appel, par un colon lui affirmant qu'on voulait l'arrêter !
(Rinn. loc. cit. p. 127).

(2) Voir notamment celle adressée aux Oulad Bellil, le 2 mai

pour excuser Mokranî et le présenter comme un héros, comme une victime? Espérons que non, car, en réalité, il n'a eu aucune excuse et n'a joué d'autre rôle que celui d'un traître aveuglé par son ambition.

On a dit que son père, Si Ahmed, avait passé un contrat synallagmatique avec le Maréchal Valée en vertu duquel il avait été reconnu « possesseur héréditaire d'une vaste *principauté*, s'étendant de Sétif au Hamza et de l'Oued Sahel aux Oulad Naïl », et ayant de 25 à 30 lieues dans chaque sens ; que le principe d'hérédité des enfants, bien que non exprimé, était « virtuellement » contenu dans cet acte; et que c'est à bon droit que Mokrani a pu se croire injustement frustré par ceux qui avaient traité avec son père (1).

Nous avons vu ce qu'il y a au fond de ces grands mots. Prétendre que le fugitif Ahmed-ben-Mohammed, repoussé dédaigneusement par Abd-el-Kader comme un homme de trop petite envergure et venant, en désespoir de cause, se jeter dans nos bras, a traité avec nous de puissance à puissance, est une allégation sans valeur. Dire qu'il avait seul droit à cette grande principauté, à titre héréditaire, est contraire à la réalité des faits et aux traditions de l'histoire, ainsi que nous l'avons démontré. Enfin s'il y a eu contrat, Ahmed n'a pas exécuté les engagements qu'il avait pris.

Non seulement Mokrani n'avait pas droit au titre héréditaire de Khalifa, mais il aurait dû s'estimer très heureux de conserver la belle situation de son père avec le grade de bach ag'a. Comblé d'honneurs et de faveurs par le souverain, son amour-propre était largement satisfait.

A ce point de vue, l'honneur et la justice lui imposaient une profonde reconnaissance pour l'autorité française. Sans elle, sans l'heureuse idée de son père de passer à notre service, que serait-il devenu au milieu des compétitions et des rivalités féroces de sa famille ?

Il est vrai qu'au dernier moment il eut quelque raison de croire que les Français étaient disposés à lui préférer son cousin Ben Abd-es-Selam. Pourquoi s'en étonnait-il, alors qu'il se préparait ouvertement à la révolte ? Il fallait nous servir avec plus de zèle, nous offrir plus de sécurité et certainement il n'aurait pas eu à se plaindre de suspicions et de menaces plus ou moins réelles. Du reste cela n'empêchait pas le colonel Bonvalet de se prêter à ses désirs en cherchant à réconcilier Ben-el-Haddad et Ben-Ali-Cherif.

Seuls, les coupables indigènes poussent à ce point l'audacieuse impudence d'accuser leurs victimes.

On dit encore qu'il s'était endetté pour soutenir ses adminis-

---

(1) Robin loc. cit. p. 163. 165.

trés pendant la disette. Admettons que son passif ne procédât que de cette noble cause; mais il est certain que cette largesse ne lui a rien coûté puisque M. Mesrine et la Banque en ont fait les frais. Avant de se plaindre et de tirer vanité de sa bonne action, un honnête homme commence par payer.

Enfin, on crie bien haut qu'il ne nous a pas pris en traître et qu'avant de nous attaquer, il a renvoyé son traitement en nous invitant à nous défendre. En effet, la lettre arriva le 15 mars à Bordj et le lendemain matin, quinze mille agresseurs se jetaient sur la petite ville; en même temps, Bou Mezrag attaquait le caravanserail de l'Ouad Okheris à cent kilomètres de là.

Cela s'appelle être correct? Cela s'appelle tenir la parole donnée au général Durrieu de conserver ses fonctions jusqu'à la paix et au général Augereau, de se démettre avant de commencer la guerre ? Depuis quatre ou cinq mois notre bach ag'a préparait sa révolte et il ne renvoie son traitement d'un mois avec l'avis qu'on se tienne sur ses gardes, lorsque tout son monde est prêt que vingt quatre heures avant l'assaut ?

D'abord, lorsqu'on fait la guerre à quelqu'un, d'État à État, de prince à prince, il est indispensable, de nos jours, d'avoir des raisons au moins apparentes et il est d'usage de n'entamer les hostilités qu'après avoir en vain essayé d'obtenir les réparations qu'on désire. La déclaration de guerre comporte les formalités, les délais, plus ou moins précis et déterminés.

Mais, ici, il ne s'agit ni du chef d'Etat, ni de prince indépendant. Mokrani est un fonctionnaire au service de la France; s'il a des raisons d'être mécontent de ses patrons, qu'il démissionne et se retire chez lui. Il nous la baille belle en vérité, avec le renvoi de ses 800 francs de traitement et sa déclaration de guerre ! Où a-t-on vu qu'un sujet avait le droit de se poser ainsi en bélligérant contre son gouvernement? Peu importe, dans ces conditions, la brièveté ou la longueur du délai accordé?

Un tel acte n'a qu'un nom : c'est une rébellion; de la part d'un fonctionnaire, c'est une trahison, puisque son auteur a abusé jusqu'au dernier jour de sa situation pour préparer une vaste et dangereuse révolte contre son gouvernement.

Par quelle aberration les Français ont-ils pu discuter ce cas, comme une rupture ordinaire entre deux nations? Comment ont-ils osé rechercher des motifs latéraux d'excuse à un tel acte? Que vient-on enfin nous parler de loyauté, de procédés chevaleresques et autres balivernes et laisser entendre que nous sommes, en quelque sortes responsables de sa faute?

Il faut en finir avec ces sornettes.

Mokrani est l'auteur responsable de la révolte de 1871, des flots de sang qu'elle a coûtés et des ruines qu'elle a amoncelées.

En déchaînant cette calamité, il n'a obéi qu'à un intérêt d'ambition personnelle; il n'avait aucun reproche à adresser à la France qui avait comblé de faveurs imméritées son père et lui.

Sa situation de fonctionnaire lui interdisait d'agir ainsi ; son attitude de « prince des croyants » déclarant la guerre à ses maîtres de la veille est grotesque et impudente.

Mokrani est un ingrat, un rebelle et un traître.

Il n'a pas même l'excuse d'avoir cédé à l'impulsion de sentiments patriotiques, au désir de se venger d'une injure ou à la satisfaction d'une haine religieuse. C'est froidement qu'il a préparé, avec méthode, sans rien négliger pour agir sur tous les éléments, son vaste plan. Lui seul l'avait conçu, lui seul pouvait le diriger.

Pour réussir, il a abusé cauteleusement des officiers en prenant leur parti et flattant leurs préjugés ; des chefs indigènes en les effrayant sur l'avenir ; des Marabouts en surexcitant leurs préjugés religieux ; des Kabiles, même, en leur assurant que les Français voulaient prendre leurs terres.

Il ne mérite ni pitié, ni pardon.